

PENSER LA PARENTALITÉ AU QUÉBEC

**Un modèle théorique et un cadre conceptuel pour
*l'Étude québécoise sur l'expérience des parents d'enfants âgés de 0-5 ans***

Carl Lacharité, Tamarha Pierce, Sylvie Calille, Marleen Baker, Maxime Pronovost

Document déposé à

L'organisme Avenir d'enfants

Juillet 2015

TABLE DES MATIERES

Avant-propos.....	1
La parentalité?.....	2
Expérience parentale.....	2
Pratique parentale.....	3
Responsabilité parentale.....	4
Relation entre les axes de la parentalité.....	5
Les déterminants de la parentalité	6
Parentalité : expérience, pratique et responsabilité.....	6
Caractéristiques de l'enfant	9
Caractéristiques personnelles du parent	10
Caractéristiques sociales et contextuelles	11
<i>La relation avec l'autre parent</i>	<i>12</i>
<i>Le soutien social.....</i>	<i>12</i>
<i>L'information sur le développement de l'enfant et la conduite parentale</i>	<i>13</i>
<i>L'expérience vécue dans le milieu de travail</i>	<i>15</i>
<i>Le contexte de vie des parents</i>	<i>15</i>
Remarques conclusives	17
Références.....	18

Avant-propos

D'emblée, on peut se poser la question suivante : pourquoi a-t-on besoin d'une théorie et d'un ensemble de concepts pour cadrer une enquête visant à comprendre ce que vivent des parents québécois qui ont de jeunes enfants? Les réponses à cette question sont multiples. En voici quelques-unes.

Premièrement, cet effort sert à construire un pont entre, d'une part, une finalité de description, d'observation et surveillance de la population des mères et des pères au Québec et, d'autre part, une finalité de développement de connaissances scientifiques sur la parentalité. Ainsi, un modèle théorique et un cadre conceptuel permettent d'arrimer des exigences de nature stratégique dont le but est de soutenir la prise de décisions et la planification d'actions concrètes dans la vie des parents (pertinence sociale) et des exigences de nature scientifique dont le but est de mieux comprendre ce que signifie aujourd'hui être une mère ou un père, notamment à travers le fait de soulever certaines formes de questions et de mettre à l'épreuve des hypothèses particulières sur la vie des parents (pertinence scientifique). Ce n'est qu'à travers un pont théorique et conceptuel solide que peut se faire cet arrimage entre ces deux formes de pertinence et ainsi renforcer l'une et l'autre de ces facettes à l'intérieur d'une enquête nationale portant sur la parentalité.

Deuxièmement, un modèle théorique et un cadre conceptuel servent à orienter les choix et les décisions méthodologiques permettant de répondre à des questions de recherche et de mettre à l'épreuve des hypothèses. Ces balises proposent des définitions de ce que l'on veut décrire et observer et permettent de faire des distinctions dont il faut tenir compte dans la collecte et l'analyse de données. Sans elles, l'enquête risque fort de manquer de rigueur, de précision et de clarté, trois critères sur lesquels s'appuie tout travail scientifique.

Troisièmement, cela permet d'orienter le plan d'analyse des données recueillies et l'interprétation des résultats empiriques de façon à construire ce que l'on en est venu à appeler des « données probantes » (« *evidence* » en anglais). Les résultats de n'importe quelle enquête ne constituent jamais en eux-mêmes une « preuve » relative à un phénomène donné. Il est important d'inscrire ces résultats dans une réflexion plus large pour en saisir le sens et la portée. C'est le référentiel théorique et conceptuel de l'enquête qui sert d'appui à cette réflexion pour que celle-ci puisse avoir un effet de levier optimal sur le plan scientifique, c'est-à-dire de produire de nouvelles connaissances qui s'insèrent dans une constellation cohérente de savoirs, situés historiquement et socialement, portant sur la parentalité et ce qui la conditionne.

Finalement, un modèle théorique et un ensemble intégré de concepts contribuent à organiser le travail de diffusion et de transfert qui vise à maximiser les retombées de ces données probantes, et ce, autant sur le plan social que scientifique. Ainsi, ce que l'on appelle la mobilisation des connaissances et le développement d'innovations dérivant d'une étude dans un domaine donné sont activement alimentés par la qualité et la cohérence théorique et conceptuelle de celle-ci.

Ce document propose un cadre théorique dans lequel inscrire les divers travaux qui émergent de l'*Étude québécoise sur l'expérience des parents d'enfants 0-5 ans*, reposant sur la réalisation d'un sondage à grande échelle (EQEPE – Enquête québécoise sur l'expérience des parents de 0-5 ans) et d'une étude qualitative à partir de groupes de discussion avec des mères et des pères. Cette théorie conçoit le développement de l'être humain comme étant façonné par de multiples éléments provenant des divers plans qui composent son écologie, c'est-à-dire

le lieu et l'époque où celui-ci évolue ainsi que la complexité avec laquelle il doit négocier quotidiennement. Cette théorie qu'on qualifie d'écosystémique (ou bioécologique)¹ sert donc de fondement à l'étude du phénomène de la parentalité telle que *l'Étude québécoise sur l'expérience des parents d'enfants 0-5 ans* a pour but de réaliser. Ce document propose également un cadre conceptuel qui permet d'identifier les principales composantes de la parentalité – l'expérience, la responsabilité et la pratique des mères et des pères de jeunes enfants – ainsi que les principaux facteurs qui influencent ces composantes.

La parentalité?

Être mère ou père au Québec constitue une expérience de vie qui, pour une majorité de parents, s'avère enrichissante et positive. Mais il faut souligner que cette expérience est constamment jalonnée de défis qui peuvent aisément en faire une course à obstacles, voire un champ de mines pour les familles vivant dans une situation de vulnérabilité (telle que celle suscitée par la défavorisation socioéconomique ou des difficultés personnelles chez le parent ou l'enfant). Dès lors, la responsabilité de jeunes enfants et l'exercice « suffisamment bon »² de celle-ci au quotidien nécessitent un ensemble de ressources personnelles, sociales, culturelles et économiques auxquelles les femmes et les hommes doivent avoir accès et qu'ils peuvent utiliser de manière flexible pour réaliser « leur projet pour eux-mêmes et leur enfant ». C'est l'interface entre ce « projet », les défis que les parents rencontrent et les ressources dont ils disposent qui dessine les contours de ce que nous appellerons la parentalité.

Le terme « parentalité » est relativement nouveau dans le paysage de la francophonie. Dans le monde anglophone, il n'a pas vraiment d'équivalent, mais il fait souvent référence à *parenthood* (le statut de parent, être mère ou père sur les plans psychologique, social et juridique) ou encore à *parenting* (l'exercice du rôle de parent, sous l'angle de ce que l'enfant peut en percevoir et en retirer – *parenting behaviors, parenting practices, parenting competency* – ou sous l'angle de ce que le parent lui-même peut en faire l'expérience – *parenting attitudes, parenting stress, parenting cognitions*)³. Or, on voit donc d'emblée tout ce que le concept de parentalité transporte de complexité et, à la limite, de confusion. En France, des chercheurs et praticiens se sont penchés sur cette complexité pour tenter de dégager un consensus concernant les principales dimensions ou composantes qui caractérisent le concept de parentalité⁴. Ils proposent de considérer ce concept sur la base de trois axes interdépendants : l'expérience parentale, la pratique parentale et la responsabilité parentale.

Expérience parentale

L'expérience de la parentalité englobe les pensées et les sentiments qui habitent la personne lorsque celle-ci joue son rôle de parent auprès d'un enfant en particulier. Cette

¹ On peut trouver une description détaillée de cette théorie du développement humain dans les travaux de Bronfenbrenner (1979, 1996, 1999, 2001, 2005) et Bronfenbrenner et Ceci (1994).

² Nous faisons évidemment référence au concept de « mère suffisamment bonne » proposé, dans les années 1950 et 1960, par le pédiatre et psychanalyste britannique Winnicott pour rendre compte de la contribution des parents au développement optimal de leurs enfants (Winnicott, 1953, 1967).

³ Ces aspects sont explorés de manière exhaustive dans les travaux de Bornstein (2002), de Hoghugh et Long (2004) et Krause et Dailey (2011).

⁴ Voir à ce sujet les travaux de Houzel (1999) et de Sellenet (2007).

composante évoque directement des éléments tels que les attitudes, les croyances et les valeurs parentales, la satisfaction parentale, le sentiment d'efficacité parentale, le stress parental et la détresse parentale. C'est aussi à l'intérieur de cette composante que peuvent être inclus les besoins de soutien, le sentiment d'être soutenu, le sentiment de faire alliance avec une autre personne de l'entourage (souvent le conjoint ou la conjointe) et le sentiment de collaboration avec d'autres personnes (par exemple, des professionnels) face aux tâches qu'impose un enfant qui se développe dans divers milieux de vie tels que les services de garde et l'école.

Il est important de souligner que cet axe évoque autant la *dimension affective* de l'exercice du rôle de parent que la *dimension cognitive*. Par dimension affective, on entend les émotions qui émergent chez le parent de même que la manière dont il ou elle compose avec celles-ci. Cela couvre également les émotions que l'enfant exprime auxquelles le parent doit répondre affectivement. Cette dimension inclut aussi les tensions vécues entre les différents rôles sociaux que le parent joue ainsi que les représentations mentales et les blessures psychologiques⁵ qu'il ou elle transporte et avec lesquelles il ou elle doit régulièrement négocier dans le cadre des interactions avec son enfant. Finalement, la dimension affective de l'expérience parentale concerne les répercussions émotionnelles qui sont suscitées par les relations interpersonnelles que le parent tisse avec les autres personnes qui sont en contact avec son l'enfant.

Par dimension cognitive, on entend ce que le parent sait et ressent le besoin de savoir à propos de son rôle et du développement de son enfant. Cela inclut aussi ce qu'il croît et ce à quoi il ou elle accorde de l'importance dans l'exercice quotidien de ce rôle. Cette dimension couvre également la compréhension personnelle que le parent a des normes et des exigences de ce rôle, la compréhension qu'il ou elle a des droits et privilèges qui l'accompagnent. On peut aussi inclure dans cette dimension la manière dont le parent se compare et s'évalue en tant que parent, de même que la manière dont il ou elle compose avec l'évaluation que d'autres personnes font de lui ou d'elle.

Pratique parentale

La pratique de la parentalité constitue le versant comportemental et interactif du rôle de parent. Cet axe fait référence aux décisions et aux gestes concrets que pose le parent lorsqu'il ou elle s'occupe d'un enfant en particulier. Cela inclut au moins trois éléments distincts :

- Les *formes d'engagement* du parent dans les interactions avec son enfant : par exemple, la sensibilité parentale, la proximité parentale, le contrôle parental, le style d'autorité parentale et l'imposition de limites à l'enfant;
- La *disponibilité physique et psychologique* du parent envers l'enfant : par exemple, la présence et l'attention à l'enfant, les hypothèses ou les inférences

⁵ Les travaux de recherche sur l'attachement chez les adultes ont montré l'importance de considérer ce que le parent « retient émotionnellement » des expériences d'attachement qu'il ou elle a vécu avec les figures parentales de son enfance et son adolescence. Sur le plan psychologique, cela se manifeste par des représentations mentales des relations d'attachement qui modulent les attentes et la conduite du parent dans les relations affectives de sa vie (incluant la relation avec son enfant et les relations amoureuses). Cet aspect de l'expérience parentale inclut aussi les répercussions affectives dans la vie actuelle du parent de la présence de traumatismes et de pertes non résolus dans son enfance ou adolescence. Voir à ce sujet Crittenden (2008) et Crittenden et Landini (2011).

que le parent fait à propos des besoins développementaux de ce dernier, la mise en place des routines quotidiennes, le fait d'assurer ce que le domicile familial soit un environnement sécuritaire pour l'enfant et le fait de lui procurer la nourriture et les vêtements appropriés;

- Les *actions indirectes* que le parent pose pour organiser la vie de l'enfant et assurer son bien-être : par exemple, le fait de choisir d'un service de garde et développer une relation de confiance avec les éducatrices, prendre un rendez-vous médical, confier l'enfant à une gardienne de confiance, concilier son horaire de travail et le temps qu'il ou elle passe auprès de l'enfant et se renseigner sur le groupe d'amis de l'enfant.

Le concept de pratique parentale est aussi étroitement lié au concept de fonction parentale, c'est-à-dire la fonction que le parent remplit dans le développement de son enfant. Celle-ci se décline en plusieurs fonctions spécifiques : fonction de protection, fonction de caring, fonction de contenance, fonction réflexive, etc.

Il faut noter que ce sont les éléments inclus sous cet axe qui constituent la contribution unique du parent à ce que Bronfenbrenner appelle les *processus proximaux* de développement de l'enfant, c'est-à-dire ce que ce dernier tire directement de la relation avec son parent pour notamment se construire une identité propre, former des concepts, développer ses habiletés émotionnelles, cognitives et sociales.

Responsabilité parentale⁶

L'axe de la responsabilité parentale fait référence à l'ensemble des droits et devoirs dont une personne hérite lorsqu'elle devient la mère ou le père d'un enfant. C'est aussi cet aspect qui, à l'intérieur d'une société donnée, situe le parent à l'intérieur d'une structure de parenté avec ses éléments particuliers de filiation et d'alliance à l'intérieur des groupes familiaux. Ainsi, ce n'est pas seulement la dimension juridique de la responsabilité parentale qui est mise en relief ici, c'est également la dimension socioculturelle de cette responsabilité et l'interaction entre ces deux dimensions. Par exemple, on retrouve une interface entre la dimension socioculturelle et juridique de la responsabilité parentale dans le cas des familles recomposées où le statut du conjoint ou de la conjointe par rapport aux enfants est en constante négociation. On retrouve aussi cet arrimage socioculturel et juridique dans le cas des familles d'accueil de proximité – c'est-à-dire dans la famille étendue – où un enfant peut être placé suite à une décision du directeur de la protection de la jeunesse et qui produit une complexité particulière dans le partage des responsabilités juridiques et sociales à propos de cet enfant.

L'axe de la responsabilité parentale englobe également la manière dont un parent négocie les valeurs et les normes de la communauté culturelle à laquelle il ou elle appartient. Cette communauté peut être caractérisée par des normes et valeurs homogènes. Elle peut également être caractérisée par des normes et valeurs hétérogènes et véhiculer des injonctions plus ou moins intégrées, voire contradictoires qui régissent le rôle de mère et de père.

⁶ Houzel (1999) et Sellenet (2007) nomme cet axe de la parentalité *l'exercice parental*. Cette expression peut toutefois se confondre avec la pratique parentale. C'est pourquoi, afin de mieux distinguer ces deux axes, nous préférons faire référence à cette composante en utilisant plutôt l'expression « responsabilité parentale ». Le terme de *responsabilité* constitue, à notre avis, le cœur de l'axe que ces auteurs ont tenté de circonscrire.

Finalement, l'axe de la responsabilité parentale est ce qui comporte les éléments qui sont généralement évoqués lorsque la parentalité est questionnée ou mise en examen dans le cadre de procédures administratives ou judiciaires (par exemple, découlant de l'application de lois telles que la Loi sur la protection de la jeunesse et la Loi sur l'adoption). Les situations relevant des litiges sur la garde de l'enfant suite à une séparation conjugale mettent également en évidence ce troisième axe de la parentalité.

Relation entre les axes de la parentalité

Au terme de cette brève description des trois composantes ou axes de la parentalité, il est important de souligner que la responsabilité parentale ainsi que l'expérience parentale doivent être conçues comme des facteurs qui, même s'ils entrent en étroite transaction avec la pratique parentale, influencent indirectement⁷ le développement de l'enfant. Ce sont, comme nous l'avons souligné précédemment, les manifestations de la pratique parentales qui jouent un rôle direct dans le développement de l'enfant.

Évidemment, chacun de ces axes de la parentalité comporte un côté clair et un côté obscur. Ce dernier est représenté, par exemple, par des décisions et des gestes du parent qui peuvent être contradictoires avec l'objectif de soutenir le développement et le bien-être de l'enfant. Par exemple, des sentiments négatifs ou une souffrance psychologique qui interfèrent avec la qualité de sa présence et de son attention à l'enfant, des attitudes qui ne reconnaissent pas l'impact important qu'un parent a sur celui-ci en particulier dans les premières années de sa vie, des croyances qui ne tiennent pas compte des droits qu'ont les enfants, ou encore un désengagement des responsabilités envers ce dernier.

Nous avons fait le choix de présenter les trois axes de la parentalité dans un ordre particulier : l'expérience en premier, la pratique en second et la responsabilité en dernier. Cela est intentionnel. *l'Étude québécoise sur l'expérience des parents d'enfants 0-5 ans* étant une initiative qui se penche plus particulièrement sur l'expérience parentale, il s'agit de la porte d'entrée qui, sur le plan théorique et conceptuel, nous semblait la plus appropriée d'emprunter, tout en ne négligeant pas les deux autres axes. Ce choix repose aussi sur le fait que l'Enquête québécoise sur l'expérience des parents d'enfants 0-5 ans (EQEPE) a pour objectif de sonder la population générale des parents ayant de jeunes enfants. Par conséquent, nous prévoyons que, pour la majorité d'entre eux, les enjeux liés à la responsabilité parentale ne seront pas saillants comme cela serait le cas si cette enquête avait porté plus spécifiquement, par exemple, sur la population des parents issus de l'immigration, des parents issus des communautés autochtones ou des parents recevant des services du dispositif de la protection de l'enfance.

En conclusion de cette section, il est intéressant de souligner que le terme *parentalité* est apparu dans le contexte où les parents sont devenus, depuis environ cinq décennies, une cible de politiques et de programmes gouvernementaux. Par conséquent, comme Sellenet

⁷ Le concept d'influence indirecte sur le développement de l'enfant dans la théorie écosystémique de Bronfenbrenner est souvent interprété comme étant une forme d'influence moins importante que l'influence directe. Cela constitue une interprétation erronée de cette théorie. Cette distinction entre « directe et indirecte » ne sert pas à qualifier l'ampleur ou la magnitude d'une influence, mais plutôt à situer celle-ci dans l'ensemble des processus qui façonnent le développement d'un enfant. Ainsi, les émotions qu'éprouve une mère en présence de son enfant ne sont pas moins importantes que les gestes qu'elle pose et la forme d'interaction qu'elle établit avec ce dernier lorsqu'elle ressent celles-ci. Toutefois, un changement dans les émotions de la mère influence le développement de son enfant dans la mesure où ce changement a un écho dans ses comportements et ses interactions avec l'enfant.

(2007) l'évoque, le concept de parentalité constitue le support d'un nouveau modèle d'actions publiques dans les sociétés occidentales. Agir sur ce que font les mères et les pères dans la vie quotidienne de leurs enfants constitue l'élément central qui donne un sens à ce concept. La parentalité désigne donc le fait d'être et d'agir en tant que parent *dans le rapport et sous le regard du dispositif institutionnel qui est mis en place autour des enfants* dans une société donnée (cela inclut autant les établissements de services que les instances de planification des politiques publiques et les organisations académiques et scientifiques qui produisent, et qui transfèrent, des connaissances sur le développement de l'enfant et la famille). Dès lors, explorer avec les parents eux-mêmes, dans le cadre de *l'Étude québécoise sur l'expérience des parents d'enfants 0-5 ans*, les facettes de leur expérience, de leur pratique et de leur responsabilité représente une initiative se situant dans le prolongement de ce mouvement qui inscrit les parents en tant qu'acteurs importants (et en particulier en tant que « public cible ») à l'intérieur d'un vaste système institutionnel ayant une double finalité : répondre adéquatement aux besoins de chaque enfant et soutenir ceux et celles à qui l'on confie la responsabilité d'être ses « premiers éducateurs » – sa mère et son père.

Les déterminants de la parentalité

L'un des modèles conceptuels de la parentalité les plus utilisés dans les recherches au cours des 30 dernières années est celui de Belsky (1984, 2008; Belsky et Jaffee, 2006). Ce modèle propose que la parentalité, et en particulier la pratique parentale (« *parenting* »), dépend d'un large ensemble de facteurs pouvant être regroupés en trois grandes catégories : les caractéristiques personnelles du parent, les caractéristiques personnelles de l'enfant et les caractéristiques sociales et contextuelles. Ce modèle a été mis à l'épreuve et enrichi dans des centaines d'études partout dans le monde⁸. La figure 1 présente les principaux éléments qui découlent de ce vaste ensemble de travaux sur la parentalité et ses déterminants et qui sont retenus ici pour servir de cadre conceptuel à *l'Étude québécoise sur l'expérience des parents d'enfants 0-5 ans*. Les prochaines sections abordent chacun des éléments apparaissant dans le modèle.

Parentalité : expérience, pratique et responsabilité

La partie centrale du modèle présente les trois composantes de la parentalité ayant été décrites précédemment. Ici, la parentalité est située en tant qu'élément essentiel à prendre en compte pour comprendre la trajectoire développementale qu'emprunte un enfant. Cette trajectoire est aussi influencée par deux autres éléments dans la vie de l'enfant : ses caractéristiques personnelles et les caractéristiques sociocontextuelles du milieu dans lequel ce dernier grandit. Par conséquent, le modèle présenté propose que le développement d'un enfant soit considéré comme étant fonction de *qui il est* (ses dispositions physiques et psychologiques), de *l'environnement* physique et social dans lequel il évolue et de ce que ses *parents* lui procurent comme soins et ressources.

⁸ Pour une description détaillée des principales études qui soutiennent ce modèle conceptuel de la parentalité, voir Belsky et Jaffee (2006).

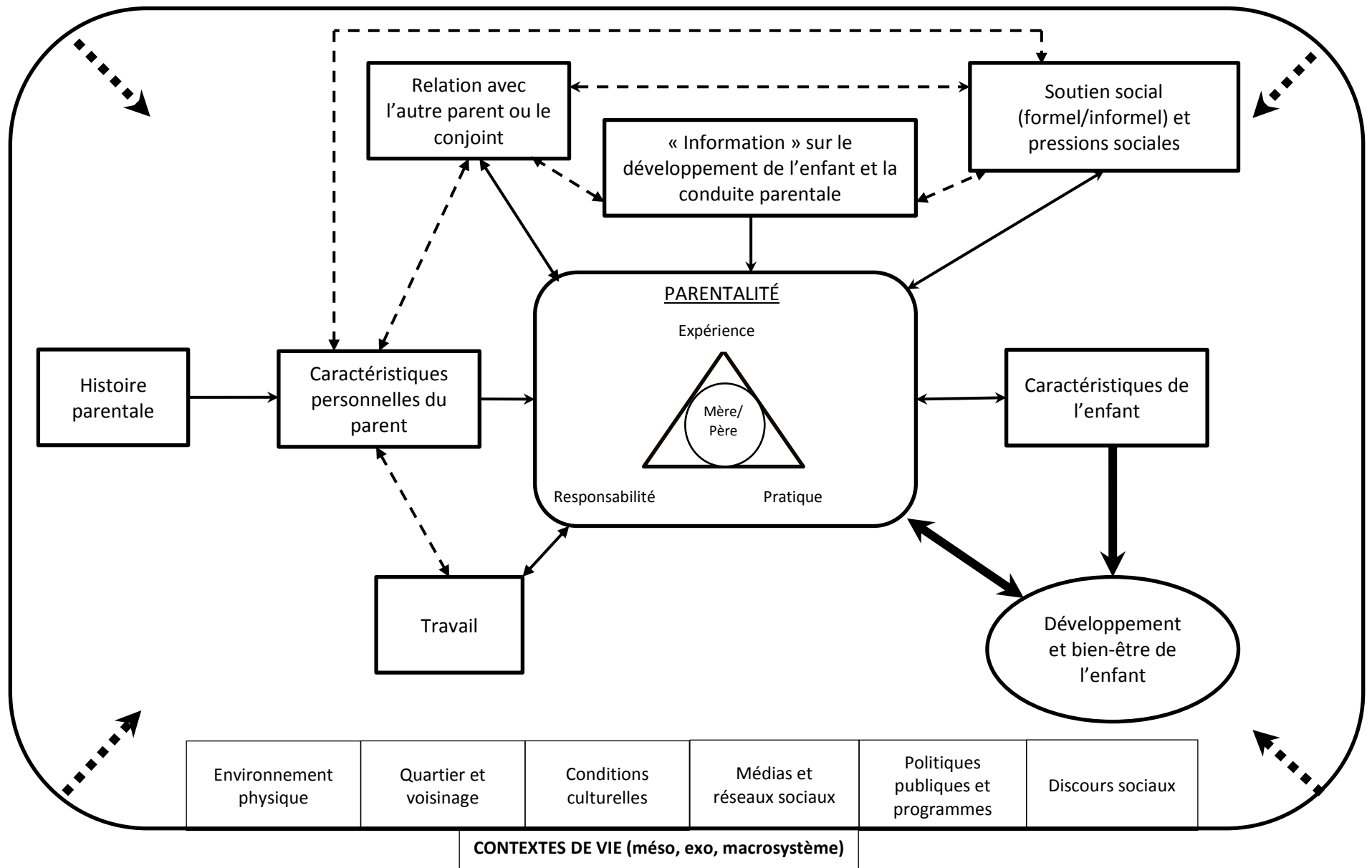


Figure 1 – Théorie et cadre conceptuel écosystémiques de la parentalité

Sur un autre plan, le modèle suggère aussi que l'expérience, la pratique et la responsabilité parentales doivent être conjuguées au féminin et au masculin. En effet, la parentalité de la femme et celle de l'homme partagent plusieurs points, mais méritent également d'être distinguées. Une somme considérable de travaux sur la paternité, la relation père-enfant et l'expérience paternelle ont montré l'importance de tenir compte de ces différences. Il faut toutefois noter que les facteurs qui sont décrits dans les prochaines sections ont, dans une large mesure, été étudiés auprès de mères. Néanmoins, certaines études sur les pères ou qui comparent les mères et les pères ont montré que ces facteurs n'agissent pas toujours de la même façon sur l'un ou l'autre parent⁹. De plus, cette distinction entre la mère et le père doit également être considérée dans les retombées de *l'Étude québécoise sur l'expérience des parents d'enfants 0-5 ans* et dans la mobilisation des parents eux-mêmes que cette enquête peut susciter. Ainsi, un homme ou une femme va rarement se qualifier lui-même ou elle-même du « parent » de son enfant, mais plutôt de son « père » ou de sa « mère ». Par conséquent, la capacité de *l'Étude québécoise sur l'expérience des parents d'enfants 0-5 ans* à interpellier les parents québécois en tant que mères ou pères constitue un élément important dans l'atteinte des objectifs poursuivis.

Cette partie du modèle (le triangle) qui présente la parentalité¹⁰ à travers ses trois composantes évoque un large ensemble de phénomènes qui ont été brièvement énumérés dans la section précédente et qui englobent une somme considérable de recherches portant sur des thèmes aussi variés que : le sentiment d'efficacité parentale, la satisfaction parentale, les attitudes ou croyances parentales, le style parental, la sensibilité parentale, le stress parental, la violence parentale, la négligence parentale. En particulier, dans le contexte de la réalisation de *l'Étude québécoise sur l'expérience des parents d'enfants 0-5 ans*, il s'agit des éléments suivants :

- a) ce que les parents savent et ce à quoi ils accordent de l'importance (incluant leurs conceptions des besoins de leur jeune enfant, leurs intentions et attentes envers ce dernier);
- b) ce qui les préoccupe et les inquiète dans l'exercice de leur rôle, de même que leur compréhension des obstacles et des défis qu'ils rencontrent au quotidien;
- c) ce qui les rassure, ce qui leur permet de se sentir de « suffisamment bons » parents et de sentir que la relation avec leurs enfants contribue à leur propre développement comme adulte; cela inclut aussi l'appréciation des ressources à leur disposition, ressources qu'ils perçoivent comme pouvant les aider à agir en fonction de ce à quoi ils accordent de l'importance dans leur vie de parents et par rapport à leurs enfants;
- d) les décisions et les initiatives qu'ils prennent pour composer avec les exigences et obligations liées au rôle de parent, mais aussi pour faire reconnaître et faire respecter les prérogatives associées à ce rôle

⁹ Ce document n'a pas pour objectif d'aborder de manière détaillée la question des similitudes et différences entre les pères et les mères, sur les plans de leur expérience, leur responsabilité et leur pratique ainsi que sur le plan des divers facteurs présentés dans la figure 1. Cela fait l'objet d'une autre analyse et d'un autre document.

¹⁰ Le triangle formé des trois axes de la parentalité auquel a été ajouté un cercle évoquant le rôle de mère et de père ne sert pas à indiquer que la parentalité est ce qui se passe entre les deux parents. Il est important de souligner que la parentalité est un concept individuel et non interactionnel. Dans le cas de la relation entre les deux parents, nous parlerons de coparentalité. Schématiquement cela pourrait être représenté par deux triangles qui s'entrecroisent.

(notamment dans l'interface entre eux et les acteurs du dispositif de services).

Caractéristiques de l'enfant

La parentalité est directement influencée par les caractéristiques personnelles de l'enfant¹¹. C'est pourquoi il est important de noter que chaque enfant contribue à créer les conditions qui font en sorte que son père et sa mère se comportent avec lui d'une manière unique. C'est cette contribution de l'enfant lui-même, à travers ses caractéristiques personnelles, qui produit de différences notables dans l'expérience et la pratique parentales que chacun des parents manifeste.

Les caractéristiques personnelles de l'enfant comprennent évidemment son sexe et les changements qui se produisent chez lui au fur et à mesure qu'il grandit (les stades de développement). Par exemple, un père pourra ne pas se comporter tout à fait de la même façon avec sa fille et son garçon et adapter sa conduite aux nouvelles capacités que celui-ci et celle-ci développeront en grandissant.

D'autres caractéristiques de l'enfant ont aussi été étudiées pour leur influence sur la parentalité. C'est le cas notamment de la présence d'un handicap ou de maladie chez l'enfant, qui augmentent considérablement le stress parental et affecte le sentiment d'efficacité parentale. De plus, les caractéristiques comportementales et émotionnelles de l'enfant (son tempérament, ses difficultés de comportement, etc.) constituent des éléments qui façonnent l'exercice du rôle de parent. Lorsque négatives, ces caractéristiques comportementales favorisent l'adoption de conduites intrusives, hostiles ou indifférentes (*unresponsive*) de la part du parent. À l'opposé, des caractéristiques positives de l'enfant facilitent l'adoption de conduites parentales engagées et sensibles.

Les comportements d'attachement de l'enfant représentent une catégorie particulière de caractéristiques personnelles qui a reçu beaucoup d'attention dans les recherches sur la relation parent-enfant. L'attachement est un concept relationnel, mais il dépend étroitement de la manière dont les protagonistes de cette relation – le parent et l'enfant – s'engagent dans celle-ci. Ainsi, les stratégies¹² que l'enfant développe pour réguler sa détresse et interagir avec le parent dans les moments où il ressent cette détresse viennent façonner une foule d'aspects de l'expérience parentale (sentiment d'efficacité, stress, émotions ressenties, etc.) et de la conduite que le parent a avec lui.

Il est important de rappeler que les caractéristiques de l'enfant ne déterminent pas à elles seules la forme de parentalité qu'une femme ou un homme adoptera envers lui. La parentalité est toujours le résultat de l'interaction entre les caractéristiques de l'enfant, les caractéristiques du parent et les conditions sociales et contextuelles dans lesquelles ils évoluent.

¹¹ Voir Sameroff (2009) pour une description détaillée des transactions complexes et des influences réciproques qui s'établissent entre l'enfant et ses contextes de vie. Le modèle conceptuel de la parentalité présenté ici s'inscrit, en plus de la théorie écosystémique, à l'intérieur de cette théorie transactionnelle du développement de l'enfant. Ces deux théories sont étroitement liées l'une à l'autre et s'alimentent l'une l'autre.

¹² Ces stratégies reposent sur le concept de profil d'attachement de l'enfant. Les études s'entendent pour décrire quatre profils : attachement sécurisé, anxieux-évitant, anxieux-résistant/ambivalent et désorganisé. À chacun de ces profils correspond une forme de stratégie particulière de l'enfant lors de situations qui provoquent de la détresse (comme les moments où le jeune enfant est séparé de son parent et qu'il le retrouve après un certain temps). Pour plus de détails, voir Cassidy et Shaver (2008).

Par exemple, le tempérament difficile d'un enfant dans les premiers mois de sa vie ne résulte pas nécessairement en une conduite hostile ou indifférente de sa mère ou son père. Cette conduite va toutefois constituer un défi à relever pour ces parents. S'ils disposent de ressources personnelles et sociales adéquates, cela contribuera à développer chez eux des pratiques parentales positives qui, en retour, aideront l'enfant à dépasser les défis qu'il rencontre lorsqu'il cherche à réguler ses émotions et son comportement. Par contre, si ces parents doivent composer avec des difficultés d'ordre personnel découlant de leur propre histoire de vie ainsi qu'avec des conditions sociales et économiques adverses, il sera beaucoup plus ardu pour eux de réagir de manière positive au tempérament difficile de leur enfant.

Caractéristiques personnelles du parent

Trois catégories de caractéristiques personnelles des parents ont principalement été mises en relief comme déterminants de la parentalité : l'histoire développementale du parent qui façonne sa personnalité, la manière dont il ou elle se sert des modèles parentaux auxquels il ou elle a été exposée et la présence de problèmes ou troubles de santé mentale. Ces trois types de caractéristiques ont notamment été explorés de manière concomitante dans nombre d'études portant sur les conduites parentales maltraitantes (en particulier, auprès d'enfants abusés physiquement ou négligés). Ces études contribuent à expliquer une transmission intergénérationnelle des expériences, pratiques et responsabilités parentales. Toutefois, il faut noter que même si cette transmission existe, elle est loin d'être parfaite. Plusieurs parents ayant été exposés à des situations développementales négatives (modèles parentaux inadéquats, épisodes d'abus physique ou psychologique, ruptures de liens d'attachement, etc.) réussissent à renverser la vapeur et à devenir des parents différents de ceux qu'ils ont eus.

La principale forme d'expérience développementale dans l'enfance du parent qui a fait l'objet d'attention dans les recherches est celle qui se construit dans le cadre de la relation d'attachement avec leurs propres parents. L'insécurité d'attachement et les ruptures dans les relations d'attachement dans l'enfance et l'adolescence (en interaction avec son bagage héréditaire¹³) constituent des facteurs importants dans la construction de la personnalité d'une personne, en particulier dans la façon dont elle établit des liens affectifs avec les membres de son entourage. Cela inclut évidemment les relations amoureuses et la relation avec ses enfants, mais aussi la capacité à établir des liens d'amitié et des relations dans le contexte du travail¹⁴.

Les modèles parentaux auxquels un père ou une mère ont eu accès dans leur enfance et leur adolescence entrent nécessairement dans l'adoption des attitudes parentales et l'apprentissage des habiletés parentales. Il existe évidemment des liens complexes entre l'exposition à ces modèles et la conduite actuelle d'un parent. Deux processus mentaux interviennent face aux modèles parentaux : un processus de reproduction et un processus de compensation. Chacun de ces processus peut prendre un caractère positif (par exemple, lorsqu'une mère agit de manière empathique envers son enfant pour compenser le manque d'empathie que sa propre mère a eue à son égard) ou négatif (par exemple, lorsqu'une mère reproduit une conduite intrusive avec son enfant semblable à ce qu'elle a vécu elle-même avec

¹³ Sur cette question de l'interaction entre l'hérédité et l'environnement dans la construction de la personnalité et de la parentalité, voir Spinath et O'Connors (2003).

¹⁴ Pour une recension des études qui établissent un lien empirique entre personnalité et parentalité, voir Belsky et Barends (2002).

sa propre mère¹⁵). Ces processus de reproduction et de compensation de modèles parentaux doivent également être compris en tenant compte du contexte culturel ou ethnique dans lequel sont insérés les parents. En effet, les modèles parentaux ne sont pas que des modèles individuels auxquels un enfant est exposé dans la relation avec ses propres parents, ils sont aussi des modèles collectifs que l'enfant peut observer chez un ensemble de parents autour de lui. Cette dimension culturelle des modèles parentaux exerce évidemment une influence sur la parentalité (par exemple, dans le cas de familles vivant en situation de défavorisation depuis plusieurs générations ou le cas de familles issues de l'immigration)¹⁶.

Les caractéristiques psychologiques du parent qui influencent la parentalité relèvent également du stress et des problèmes ou des troubles de santé mentale que ce dernier peut manifester. La présence d'un état de stress parental élevé représente un important défi pour le parent dans l'exercice de son rôle. L'état de stress relié aux soins et à l'éducation d'un enfant devient élevé lorsque celui-ci suscite de la détresse personnelle, des difficultés dans l'interaction avec l'enfant et une perception négative de ce dernier. Le stress parental est lié à différents facteurs découlant de l'histoire personnelle du parent, son niveau d'éducation¹⁷ et des circonstances de vie dans lesquelles il évolue avec son enfant (par exemple, conciliation travail-famille difficile, conflits conjugaux, problèmes financiers, isolement social). De manière plus dramatique, les problèmes personnels de nature affective tels que la dépression et l'anxiété, de même que le trouble de personnalité limite, constituent des obstacles significatifs à la disponibilité psychologique du parent envers son enfant et son sentiment d'efficacité parentale. La présence de ce type de problème augmente les risques de conduites parentales négatives (notamment l'inconstance, l'hostilité, l'intrusion, l'indifférence). Toutefois, la présence de ce type de problème ne produit pas inéluctablement des lacunes dans l'exercice des responsabilités parentales, comme le montrent Boily, St-Onge et Toutant (2006).

Caractéristiques sociales et contextuelles

Ce groupe de déterminants de la parentalité est constitué d'un nombre important d'éléments dont certains doivent être qualifiés de proximaux (ou directs) et d'autres de distaux (ou indirects). Dans le modèle, les éléments qui correspondent aux facteurs sociocontextuels proximaux sont la relation avec l'autre parent, le soutien social, l'information sur le développement de l'enfant et la conduite parentale et l'expérience vécue dans le milieu de travail. Les facteurs distaux sont représentés dans le modèle par le grand cadre qui entoure tous les éléments qui sont au centre du schéma. Ils sont évoqués sous le vocable « contexte de vie » et font référence aux influences mésosystémiques, exosystémiques et macrosystémiques décrites dans la théorie écosystémique du développement humain.

¹⁵ *"Don't dress up your children like dolls from your past / Or They'll run from you madly, they'll never look back / And when they grow older, they'll do just the same / The world's a reflection of how children play"* [N'habillez pas vos enfants comme les poupées de votre passé / Ou ils s'enfuiront comme des fous, ils ne regarderont pas en arrière / Et lorsqu'ils seront grands, ils feront la même chose / Le monde est le reflet de la façon dont les enfants jouent] (Jason Mraz, 5/6, 2012).

¹⁶ Pour une description plus détaillée de cette dimension collective et culturelle des modèles parentaux, en particulier en ce qui concerne la transmission intergénérationnelle de la violence envers les enfants et les femmes, voir Chamberland (2003) et Lacharité et Éthier (2009).

¹⁷ Les parents ayant un niveau d'éducation plus haut ont tendance à rapporter un état de stress parental qui, sans être au-dessus du seuil « clinique », est plus élevé que celui de parents avec un niveau de scolarité plus faible. Aucune explication définitive de ce phénomène n'a encore été apportée.

La relation avec l'autre parent

La relation entre les parents est probablement le facteur de la parentalité le plus étudié parmi les facteurs sociocontextuels proximaux. Ce facteur englobe au moins deux domaines : celui de la relation conjugale en tant que telle et celui de l'alliance entre les parents.

Les difficultés manifestées à l'intérieur de la relation amoureuse entre les parents (en particulier, le niveau de conflit et les stratégies utilisées par les conjoints dans le cadre des situations de conflits) constituent des obstacles qui interfèrent avec l'adoption de conduites parentales positives envers l'enfant. Elles exposent ce dernier à des émotions négatives entre les parents (voire à des conduites de violence) qu'il peut avoir de la difficulté à comprendre et qui peuvent susciter chez lui des états de peur et d'anxiété (voire de terreur relevant d'un traumatisme psychologique). Les conflits conjugaux peuvent mener à la séparation conjugale, un contexte relationnel qui présente des défis particuliers pour les parents en matière de parentalité, notamment lorsque le niveau de conflit conjugal reste élevé ou augmente suite à cette séparation.

Le domaine de l'alliance parentale englobe la façon dont les parents arrivent à former une équipe (c'est-à-dire qu'ils partagent des valeurs éducatives et des attentes ou préoccupations similaires à l'égard de l'enfant; qu'ils se font confiance et s'encouragent l'un et l'autre) et à s'épauler concrètement l'un et l'autre dans les multiples tâches de soins et d'éducation à l'enfant. Sans être complètement indépendante de la qualité de la relation conjugale, l'alliance entre les parents constitue néanmoins un domaine distinctif. Ainsi, même après une séparation conjugale, des parents peuvent continuer de former une équipe cohérente autour de l'enfant. Par ailleurs, un parent peut s'associer à une autre personne de son entourage (par exemple, un nouveau conjoint ou son propre parent) afin de partager au quotidien les tâches reliées aux soins et à l'éducation des enfants et ainsi faire office « d'autre parent ».

Il est important de noter ici que la relation avec l'autre parent constitue l'une des principales (sinon la plus importante) sources de soutien social pour le parent. Ainsi, en plus de son impact direct sur la parentalité, elle a aussi un impact indirect en influençant la perception d'être soutenu dans l'exercice du rôle parental. De plus, cette relation avec l'autre parent exerce aussi une influence indirecte sur la parentalité en affectant le niveau de bien-être personnel du parent (stress parental, détresse parentale, exacerbation des problèmes de santé mentale). Il est opportun ici de souligner que l'expérience de la relation conjugale et de l'alliance parentale est vécue différemment par l'homme et la femme et que, par conséquent, celle-ci affecte distinctement l'exercice de la paternité et de la maternité.

Le soutien social

Le soutien social et son versant négatif – les pressions sociales et les conflits sociaux – représentent un autre facteur sociocontextuel proximal de la parentalité. L'exercice des responsabilités parentales dans les sociétés occidentales constitue une tâche complexe qui nécessite une quantité et une qualité importantes de soutien social sous formes variées. Les principales formes de soutien sont le soutien informatif/cognitif, affectif, relationnel, matériel et économique. Ainsi, le réseau de soutien social d'un parent et la qualité du soutien que celui-ci lui procure se révèlent un déterminant significatif de la qualité de l'expérience parentale et de la

pratique parentale, en particulier lorsque ce dernier fait face à des défis qui placent sous tension la relation qu'il entretient avec son enfant. En outre, le réseau de soutien social d'un parent n'est habituellement pas homogène. Il comporte des personnes avec qui le parent a des interactions régulières et soutenues et pour lesquelles il peut aussi agir comme figure de soutien social (par exemple, des membres de la famille étendue, d'autres parents, des collègues de travail, des voisins). On appelle ce réseau social le réseau de soutien informel. Le réseau social d'un parent comporte aussi des personnes desquelles il reçoit une aide plus ou moins ponctuelle qui n'est habituellement pas réciproque (par exemple, des professionnels de la santé, des services sociaux ou de l'éducation). Cette aide ou ce soutien est souvent contractualisé et organisé en fonction d'objectifs spécifiques (par exemple, fournir à l'enfant les soins requis par son état de santé ou les services éducatifs appropriés à son âge; participer à un groupe de parents animé par des intervenants d'une maison de la famille). On appelle ce réseau social le réseau de soutien formel. Dès lors, la distinction entre le soutien formel et informel mérite d'être prise en compte dans les déterminants de la parentalité parce que la manière dont le parent participe à l'un et l'autre de ces types de réseau du soutien social implique des motivations, des attentes, des règles, des possibilités et des contraintes très différentes. Par exemple, l'expérience de demande et de réception d'aide que vit une mère pour une difficulté d'allaitement risque de varier selon qu'elle s'adresse à une autre mère (réseau de soutien informel) ou à une infirmière (réseau de soutien formel).

Ce facteur inclut également l'impact que peuvent avoir sur le parent les pressions et les conflits sociaux qui émergent à l'intérieur de son réseau formel et informel. Toute relation de soutien est susceptible de comporter un coût social qui, dans certaines situations, peut dépasser les bénéfices que peut en retirer la mère ou le père. L'exercice du rôle de parent est donc façonné par le soutien reçu de même que par ces coûts sociaux (sous forme d'exigences, d'obligations, de jugements, de retour d'ascenseur, de déboursés financiers, de règles ou procédures auxquels on doit se soumettre, etc.). En particulier, dans le cas du soutien provenant du réseau formel, cet aspect peut jouer un rôle important dans l'établissement d'une relation de collaboration entre le parent et les acteurs professionnels qui gravitent autour de lui et de son enfant.

Finalement, le soutien social doit être conjugué culturellement. Les représentations sociales de ce qui est acceptable (ou inacceptable) de demander et de recevoir en terme de soutien social pour une mère et un père varient d'un contexte culturel à l'autre. Par exemple, l'appartenance ethnique d'une mère et son insertion dans une communauté particulière a un impact sur ce qu'elle considère comme étant un soutien (un service, une aide, etc.) pertinent pour elle. Autre exemple, les pères de milieux défavorisés s'inscrivent à l'intérieur d'une culture de la masculinité (injonctions de force, de virilité, etc.) qui conditionne les demandes d'aides formelles et informelles qu'ils peuvent faire lorsqu'ils rencontrent des défis dans la relation avec leurs enfants.

L'information sur le développement de l'enfant et la conduite parentale

Le modèle conceptuel présenté dans la figure 1 met en exergue l'information dont se servent les parents pour comprendre les besoins de leurs enfants et organiser leur conduite parentale. Ce facteur est souvent inclus à l'intérieur du domaine du soutien social (voire aussi du domaine de la relation avec l'autre parent) où de nombreux échanges d'information se produisent, mais aussi où des désaccords et des controverses que cette information suscite sont

discutés et mis en perspective. Dans cette perspective, les organismes communautaires Famille au Québec mettent en place des conditions qui favorisent ce type de conversation non seulement entre les personnes qui œuvrent dans ces organismes et les parents, mais aussi entre les parents eux-mêmes.

Nous avons décidé de distinguer ce facteur dans le modèle conceptuel proposé parce qu'une portion importante des actions sociales en direction des parents repose sur la transmission d'une somme considérable de messages portant sur le développement des enfants et la conduite parentale. De plus, cette situation amène les parents à ne pas être seulement des cibles passives de ces messages, mais les invite à se situer comme de véritables consommateurs de ce type d'information avec ce que cela implique en termes des liens entre leurs besoins en information et les choix qui leur sont offerts pour combler ces besoins. Dans ce contexte, une large panoplie de « produits informationnels » est développée par les organisations de services et les organisations de planification dans les domaines de la santé, des services sociaux et de l'éducation de même que par des entreprises privées (maisons d'éditions, entreprises de jouets éducatifs, etc.). Les interactions que les parents établissent avec des spécialistes du développement et de l'éducation des enfants incluent régulièrement comme modalité opératoire cette transmission d'informations. Ces informations, dans ce cadre, sont souvent qualifiées de « connaissances » sur le développement de l'enfant et la conduite parentale.

À cela il faut ajouter que certains messages clés font aussi l'objet de campagnes sociétales en direction des parents et des enfants. On ne peut saisir l'intensité et l'étendue du contenu informationnel auquel sont exposés quotidiennement les parents sans évoquer la participation active des médias traditionnels (quotidiens, magazines, radio, télévision) à l'intérieur de leur vie. Ces médias constituent des acteurs importants dans la production et la circulation d'informations visant à « outiller » les parents dans l'exercice de leur rôle¹⁸. Leur champ d'action ne se limite pas seulement à des articles ou des émissions spécialisés, mais englobe également les produits de divertissement qui eux aussi véhiculent des messages plus ou moins conscients sur ce qu'il faut faire ou ne pas faire quand on est parent. Les entreprises de publicité mettent même la main à la pâte à travers les choix de contenu, plus ou moins judicieux¹⁹, qu'ils emploient pour mettre en valeur leurs produits.

Ce facteur d'influence de la parentalité ne serait pas complet sans évoquer la montée de ce que l'on en est venu à appeler les « réseaux sociaux » dans la vie des personnes au Québec et ailleurs dans le monde. Ce phénomène, encore peu documenté dans les recherches sur la parentalité, influence nécessairement l'exercice du rôle de parent parce que les habitudes que les personnes adoptent avec ces médias ne se perdent pas lorsqu'elles deviennent mères ou pères. Au contraire, le recours aux médias sociaux élargit considérablement les sources d'information dont un parent peut disposer pour répondre à ses questions et préoccupations ainsi qu'il augmente les moyens interactifs (par exemple, à travers des forums de discussion) pour traiter et donner du sens aux informations qu'on lui propose.

Malheureusement, cette galaxie d'information qui assaille les parents d'aujourd'hui ne brille pas par la cohérence des idées et des messages qu'elle transporte. Les parents y rencontrent une surabondance d'information, qui affirme souvent tout et son contraire, ce qui

¹⁸ Des carrières médiatiques se sont même construites autour du public cible des parents (en particulier des mères). Qu'on pense notamment au Docteur Spock et à Jeannette Bertrand de même que, plus près de nous dans le temps, à Docteur Nadia et à Super Nanny.

¹⁹ Comme cette publicité de repas cuisinés qui indique que « vos enfants vous mentent... mentez-leur aussi ».

exige d'eux une capacité d'analyse et de réflexion leur permettant de circuler en évitant les écueils. Par contre, certaines conditions sont nécessaires au développement de cette capacité de discernement. Les caractéristiques personnelles du parent (par exemple, son niveau d'éducation, sa personnalité, ses habiletés cognitives) de même que celles de l'environnement dans lequel il évolue (par exemple, l'accès à un réseau d'entraide, disposer d'un ordinateur ou d'un téléphone intelligent, avoir des relations avec des professionnels en qui il a confiance) contribuent à soutenir ou entraver sa capacité à tirer du sens de l'information qu'on lui offre ou qu'il recueille.

L'expérience vécue dans le milieu de travail

De tout temps, la présence de jeunes enfants dans la vie des femmes et des hommes a soulevé des défis de coordination entre les différents rôles sociaux qu'ils jouent. Les parents ont longtemps été laissés à eux-mêmes pour trouver des solutions à ces défis et, dans ces contextes, ce sont principalement les femmes qui ont été conviées (ou plus souvent qu'autrement obligées) à aménager leur vie en fonction des tâches relatives aux soins aux enfants et à l'organisation de la vie quotidienne qu'exige la présence de ces derniers. La présence accrue des femmes sur le marché du travail a complètement redéfini la manière de concevoir ces défis et les solutions pouvant leur être apportées. De nouveaux acteurs – l'État, les syndicats, les patrons – se sont impliqués dans le développement de conditions permettant de mieux concilier les exigences reliées au statut de mère et de père et celles reliées au statut de travailleur. Cependant, la conciliation famille-travail continue d'être une source importante de préoccupations individuelles des parents de jeunes enfants et de préoccupations sociales pour les instances gouvernementales et les organisations de services.

Considérer que le travail que font un homme et une femme exerce une influence directe sur la forme de parentalité qu'il ou elle développe implique également de considérer ce travail sous l'angle du capital social, culturel, relationnel, économique et matériel qu'il procure. L'expérience, la pratique et la responsabilité parentale dépendent donc des ressources qu'une telle activité peut introduire dans la vie d'un parent. Par exemple, l'exercice d'un métier ou d'une profession ne fournit pas seulement une source de revenus permettant de remplir certaines des responsabilités de base qu'un parent a envers son enfant (lui fournir un toit, le nourrir, le vêtir, etc.), il fournit notamment l'accès à un type d'environnement de vie, un réseau social particulier et une forme de reconnaissance ou de prestige social qui conditionnent l'expérience que cette personne vit dans son rôle parental et la pratique qu'il exerce auprès de son enfant.

Le contexte de vie des parents

Comme il a été mentionné plus haut, ce facteur regroupe un ensemble d'éléments qui exercent une influence *indirecte* sur la parentalité, c'est-à-dire à travers l'impact qu'ils ont sur l'histoire de vie et la personnalité du parent, sur les caractéristiques personnelles de l'enfant, sur la qualité du soutien social et de la relation avec l'autre parent, sur l'expérience vécue dans le milieu du travail et sur la nature de l'information offerte. La théorie écosystémique du développement humain propose de simplifier la conception potentiellement très complexe des influences indirectes en regroupant ces éléments en trois grandes catégories ou niveaux systémiques : le mésosystème qui repose sur les formes de relation entre les différents milieux

dans lequel évolue une personne (par exemple, les relations qui existent entre la famille et la belle-famille d'un père ou d'une mère relèvent de ce type d'influence; les relations de voisinage entrent aussi dans cette catégorie de même que les relations au sein des réseaux sociaux qui s'établissent par l'entremise d'outils tels que Facebook); l'exosystème qui englobe l'environnement physique dans lequel une famille organise son quotidien ainsi que l'ensemble des structures et institutions sociales qui charpentent la vie quotidienne des personnes (par exemple, la sécurité du quartier et son enclavement; les services publics auxquels les parents ont accès; les lois et les politiques qui régissent les responsabilités parentales; les divers types de médias de masse auxquels les parents ont accès; le marché du travail et les opportunités d'emploi; les organisations sociales de revendication de droits); et le macrosystème qui recouvre les croyances, les représentations et les discours sociaux portant sur l'enfance, la parentalité et la vie familiale.

La nature de l'influence indirecte que ces éléments peuvent avoir sur les parents s'appuie en partie sur des choix que ces derniers peuvent avoir et faire. Par exemple, le choix (ou l'absence de choix) des parents de vivre dans tel ou tel quartier d'une grande ville ouvre sur un monde de possibilités (ou de contraintes) qui entreront dans le tissage de leur expérience parentale. La nature de cette influence indirecte du contexte de vie des parents s'appuie également sur les actions collectives auxquelles ils peuvent ou non participer directement. Par exemple, un parent qui s'implique sur le conseil d'administration du centre de la petite enfance de son enfant exerce une influence sur le contexte institutionnel qui accueille ce dernier et qui façonne le type de collaboration parent-éducatrice qui peut y avoir cours.

Manifestement, une autre partie de cette influence indirecte du contexte de vie des parents se situe complètement en dehors des choix qui s'offrent aux parents et des lieux dans lesquels ils peuvent participer (par exemple, les conditions culturelles dans lesquelles ils évoluent, les discours sociaux et les politiques publiques qui encadrent les responsabilités parentales). Il n'en reste pas moins que ces espaces, qui sont hors de portée des parents et des enfants dans leur vie quotidienne, reposent sur de longues et complexes chaînes de relations sociales. Les parents ne sont toutefois pas « sans pouvoir » à l'intérieur de celles-ci. Des discours sociaux tels que celui du développement du pouvoir d'agir (*empowerment*) des parents contribuent à redonner à ces derniers des leviers leur permettant de participer à la mise en place de conditions qui favorisent la réalisation de leur projet parental et familial. À ce sujet, l'univers des parents d'aujourd'hui relève de plus en plus de ce que Jenkins (2006) appelle la culture de convergence à l'intérieur de laquelle on retrouve une large circulation des contenus médiatiques, un engagement et une participation active des personnes et l'émergence d'un nouveau type d'expertise centrée sur l'intelligence collective des personnes concernées par une situation ou un phénomène (plutôt qu'une expertise centrée sur le statut professionnel). La confiance que le public sur Internet accordait aux professionnels dans les médias traditionnels s'exprime désormais de plus en plus en une confiance que s'accorde le public envers lui-même, plus précisément une confiance en les consommateurs-producteurs d'information dans les nouveaux médias. Ce phénomène s'explique par la nouvelle culture de la participation (Jenkins, 2008) où, dans les réseaux sociaux, des « netoyens », des usagers d'Internet qui font valoir leur rôle de citoyens en produisant de l'information sous forme de textes, d'images et de vidéos, le tout publié en ligne, arrivent à véhiculer cette information au sein de communautés d'intérêts communs en participant activement à l'aide d'outils permettant le partage, voire la viralité de l'information.

Remarques conclusives

En somme, le présent travail souligne clairement que la parentalité est un concept multidimensionnel – avec les axes de l’expérience, de la pratique et de la responsabilité parentales – qui sont le propre du parent, de ses expériences antérieures et de la relation avec son enfant. Il appelle également à considérer la parentalité d’une mère ou d’un père « en contexte », c’est-à-dire en interrelation avec l’autre parent, les proches et les autres acteurs de son environnement socioculturel. La compréhension de la parentalité exige donc de prendre en compte divers facteurs proximaux et distaux qui ont été présentés à l’intérieur d’un modèle conceptuel intégré.

Le cadre théorique et conceptuel proposé ici vise à répondre à certains défis qui ont été énumérés dans l’avant-propos. Premièrement, dans la foulée de l’affirmation de Kurt Lewin²⁰ que « rien n’est plus pratique qu’une bonne théorie »²¹, le cadre proposé permet de favoriser une compréhension et un langage commun parmi un large spectre d’acteurs des milieux de pratique, de la planification des services et de la recherche qui sont concernés par la parentalité. Le modèle de la parentalité présenté ici est suffisamment inclusif pour interpeller la grande majorité de ces acteurs qui constituent les parties prenantes de *l’Étude québécoise sur l’expérience des parents d’enfants 0-5 ans*. Comme le titre du document le souligne, ce travail vise à structurer la manière de penser à la parentalité telle qu’elle se vit aujourd’hui par les mères et les pères du Québec, mais aussi telle qu’elle pourra se vivre dans le futur par les enfants devenus grands. Il s’agit manifestement d’une grande ambition pour un travail comme celui-ci. L’avenir se chargera d’introduire une dose de réalité dans cette ambition.

Deuxièmement, les éléments – concepts et facteurs – décrits dans le présent document constituent un guide pratique pour l’élaboration des plans d’analyse des résultats du sondage et des résultats des groupes de discussion avec les parents. Nous ne voulons évidemment pas ici nous substituer au comité d’orientation de projet (COP), sous la responsabilité de l’Institut de la statistique du Québec, qui a le mandat d’encadrer cette opération. Toutefois, les travaux du COP (ou de tout autre groupe de travail œuvrant à la réalisation d’une enquête semblable) peuvent s’appuyer sur le présent modèle dans le développement des questions de recherche et des hypothèses à tester. De plus, l’interprétation des résultats d’une telle enquête (tant sur le plan de son volet quantitatif que de son volet qualitatif) doit s’appuyer sur une intégration des principaux concepts et des données probantes actuelles qui charpentent l’étude de la parentalité. Le présent document apporte donc une contribution sur ce plan.

Enfin, le cadre théorique et conceptuel décrit ici offre une occasion d’inscrire le développement d’innovations sociales auprès des parents de jeunes enfants à l’intérieur d’une vision intégrée de leurs besoins. Ainsi, les initiatives dans divers secteurs d’action (actions communautaires, services de garde, services sociaux, santé, éducation, etc.) méritent d’être conçues et implantées en ayant à l’esprit non seulement les mandats spécifiques à leur contexte, mais aussi (et surtout) l’expérience des parents, dans leur vie quotidienne. Une facilitation de la coordination intersectorielle de ces multiples initiatives est sûrement l’une des importantes contributions du présent cadre théorique et conceptuel.

²⁰ Kurt Lewin a été l’un des fondateurs de la psychologie sociale aux États-Unis. Ses travaux ont notamment été appliqués dans le domaine de la dynamique des groupes restreints et de la motivation.

²¹ « *There is nothing so practical as a good theory* ».

Références

- Belsky, J. (1984). The determinants of parenting: a process model. *Child Development*, 55, 83-96.
- Belsky, J. (2008). Déterminants sociocontextuels des pratiques parentales. Encyclopédie sur le développement du jeune enfant. Document récupéré le 19 novembre 2014. <http://www.enfant-encyclopedie.com/sites/default/files/textes-experts/fr/85/determinants-sociocontextuels-des-pratiques-parentales.pdf>.
- Belsky, J., Barends, N. (2002). Personality and parenting. In M.H. Bornstein (Ed), *Handbook of parenting, Vol 3: Being and becoming a parent (2nd ed)*. NY: Erlbaum, 415-438.
- Belsky J, Jaffee S. (2006). The multiple determinants of parenting. In D. Cicchetti, D.J. Cohen (Eds), *Developmental psychopathology, Vol 3: Risk, disorder, and adaptation (2nd ed.)*. Hoboken, NJ: Wiley, 38-85.
- Boily, M., St-Onge, M., Toutant, M.T. (2006). *Au-delà des troubles mentaux, la vie familiale : regard sur la parentalité*. Montréal : Éditions du CHU Ste-Justine.
- Bornstein, M.H. (2002). *Handbook of Parenting*. Five volumes. NY: Erlbaum.
- Bronfenbrenner, U. (1979). *The Ecology of Human Development: Experiments by nature and design*. Cambridge, MA: Harvard University Press.
- Bronfenbrenner, U. (1996). Le modèle Processus-Personne-Contexte-Temps dans la recherche en psychologie du développement : principes, applications et implications. Dans Tessier, R., & Tarabulsy, G. M., *Le Modèle écologique dans l'étude du développement de l'enfant*. Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec.
- Bronfenbrenner, U. (2001). The bioecological model of human development. In T. Husen, T.N. Postlethwaithe (eds), *International Encyclopedia of Education, 2nd edition, vol. 3*. New York: Elsevier, pp. 6963-6970.
- Bronfenbrenner, U. (2005). *Making Human Being Human*. Thousand Oaks, CA: Sage.
- Bronfenbrenner, U., Ceci, S.J. (1994). Nature-nurture reconceptualized in developmental perspective: a bioecological model. *Psychological Review*, 101, 568-586.
- Cassidy, J., Shaver, P.R. (2008). *Handbook of Attachment: Theory, research, and clinical applications*. New York: Guilford Press.
- Chamberland, C. (2003). *Violence parentale et violence conjugale : des réalités plurielles, multidimensionnelles et interreliées*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Crittenden, P. M. & Landini, A. (2011). *Assessing Adult Attachment: A Dynamic-Maturational Approach to Discourse Analysis*. New York: Norton.
- Crittenden, P. M. (2008). *Raising parents: Attachment, parenting, and child safety*. Abingdon, UK: Routledge/Willan
- Hoghugh, M.S., Long, N. (2004). *Handbook of Parenting: Theory and research for practice*. Thousand Oaks, CA: Sage.
- Houzel, D (1999). *Les enjeux de la parentalité*. Ramonville : Erès.

- Jenkins, H. (2006). *Convergence Culture: Where old and new media collide*. New York: New York University Press.
- Jenkins, H. (2008). *What is Participatory Culture? Henry Jenkins discussing the characteristics of Participatory Culture* [Vidéo en ligne]. Repéré à <http://video.mit.edu/watch/what-is-participatory-culture-3027/>
- Krause, P.H., Dailey, T.M. (2011). *Handbook of Parenting: Styles, stresses, and strategies*. NY: Nova Science.
- Lacharité, C., Éthier, L.S. (2009). La violence physique des parents envers leurs enfants. Dans C. Lacharité, J.P. Gagnier (sous la direction de), *Comprendre les familles pour mieux intervenir : Repères conceptuels et stratégies d'action*. Montréal : Chenelière. Chapitre 12.
- Sameroff, A. (2009). *The Transactional Model of Development: How children and contexts shape each other*. Washington, D.C.: APA.
- Sellenet, C. (2007). *La parentalité décryptée : pertinence et dérive d'un concept*. Paris : L'Harmattan.
- Spinath, F.M., O'Connor, T.G. (2003). A behavioral genetic study of the overlap between personality and parenting. *Journal of Personality*, 71(5), 785-808.
- Winnicott, D.W.(1953). Transitional objects and transitional phenomena. *International Journal of Psychoanalysis*, 34, 89-97.
- Winnicott, D.W. (1967). Mirror-role of the mother and family in child development. Dans P. Lomas (Éd.), *The Predicament of the Family: A Psycho-Analytical Symposium*. London: Hogarth, pp. 26-33.